

ACTU Caux Austreberthe

Les actualités de la Communauté de communes Caux-Austreberthe - Juin 2026



MOCA. vélo
pour une mobilité agile !

page 4 et 5



Retour sur Etudi'Entrepreneur
page 3 Économie

Opération Nutri'sport
page 6 Services rendus

Manger local, manger mieux
page 7 Environnement

2 Le courrier des lecteurs



Au fil de nos actualités sur les réseaux, vous nous posez des questions, nous interpellez et c'est important. Important parce que les actions mises en place vous concernent directement. Je souhaite prendre le temps d'y répondre directement via ce courrier des lecteurs. Bonne lecture !

Charles Bouillon

Président de la Communauté de communes Caux-Austreberthe
Maire de Barentin

J'avais entendu parler de MOCAvélo, le nouveau service de vélos électriques en location, mais je n'ai pas pu aller à la Fête du vélo le 9 mai. Est-ce qu'il est encore possible de s'inscrire pour louer un vélo, et comment ça fonctionne concrètement ?

Thiago, Pavilly

Bonne nouvelle, Thiago : vous n'avez pas raté le train ! La Fête du vélo était le coup d'envoi officiel de MOCAvélo, mais le service est bien là pour durer. Le principe est simple : vous louez un vélo à assistance électrique (VAE) performant pour une durée flexible, d'un mois à un an, à un tarif avantageux et entretien inclus. Pas besoin d'investir 1 500 € d'un coup dans un VAE — vous testez, vous roulez, et vous décidez à votre rythme.

Pour s'inscrire, toutes les informations pratiques sont disponibles sur notre site internet. Et si vous avez des questions, nos animateurs peuvent vous guider et vous proposer un essai. Sur notre territoire vallonné, le VAE change vraiment la donne — on l'a vu avec les premiers utilisateurs : les côtes font bien moins peur !

J'ai vu passer sur vos réseaux des photos d'un endroit qui s'appelle «la balade d'Aléa» à Villers-Écalles. C'est un nouveau parc ? Il est ouvert à tous ?

Lucie, Villers-Écalles

Oui, et je vous invite vraiment à y aller ! Ce site vient d'être réaménagé cette année, dans le parc du Centre Eau Risque du Territoire CERT) à Vil-

lers-Écalles — en bordure de la voie verte, à deux pas du parc Auguste-Badin. Un endroit qu'on connaissait déjà, mais qu'on a voulu transformer en vrai lieu de vie et de nature.

Le principe est simple et beau : sur un parcours d'un kilomètre, Aléa la grenouille vous guide à la rencontre des animaux, insectes et plantes qui peuplent cet espace. La mare, la cabane vivante, l'île du bras mort, l'hibernaculum, le saule têtard... Autant d'escaliers pour lever les yeux de son téléphone et redécouvrir ce qui nous entoure. C'est fait pour les petits, mais les grands en reviennent rarement indifférents. Et c'est gratuit, accessible tous les jours en semaine de 9h à 17h. Franchement, par beau temps c'est une pause ressourçante qui peut se prolonger sur le parc Auguste Badin.

Avec le festival Inspire qui revient du 1er au 6 juin, je suis très enthousiaste. Mais concrètement, pour quelqu'un qui vient de Barentin en voiture, comment

passer au mieux la journée du 6 juin ? Y a-t-il des facilités de stationnement à Bouville ?

Hymen, Bouville

Votre enthousiasme me fait plaisir, Hymen, et il est largement partagé ! Pour cette 5ème édition, nous avons anticipé l'afflux de visiteurs — et la réponse, c'est la navette. Le parking relais se situe au Carrefour de Barentin et aux Bains de l'Austreberthe. Une navette gratuite tourne toutes les heures en passant par la gare de Barentin et la piscine. La journée commence à 11h devant la mairie de Bouville et se prolonge jusqu'à minuit avec les concerts au stade.

Mon conseil : prenez la navette, profitez de la journée sans vous soucier du stationnement, et laissez-vous surprendre par la richesse du programme — il y en a vraiment pour toutes les générations.

J'ai entendu parler d'un «chèque alimentaire territorial» dans le cadre du plan alimentation. C'est quoi exactement ? Qui peut en bénéficier, et est-ce que ce sera mis en place bientôt ?

Kimi, Limésy

C'est une question qui touche à quelque chose d'essentiel, Kimi : le droit de bien manger, quel que soit son budget. Concrètement, le chèque alimentaire territorial est un dispositif d'aide que nous souhaitons mettre en place pour permettre aux familles les plus fragiles d'accéder à des produits locaux et de qualité — fruits, légumes, produits issus de nos agriculteurs du territoire. L'idée, c'est de ne pas séparer les enjeux : manger sainement et manger local ne doit pas être réservé à ceux qui en ont les moyens.

Ce dispositif fait partie du Plan Alimentaire Territorial que nous venons d'adopter pour 2026-2031. Nous travaillons actuellement à la mise en œuvre pratique, en lien avec les partenaires sociaux du territoire. Les modalités précises — critères d'éligibilité, montant, circuits partenaires — seront communiquées dans les prochains mois. Restez connectés à notre site et nos réseaux !

J'ai vu que la collectivité avait obtenu le label «Territoire Engagé pour la Nature». C'est bien sur le papier, mais qu'est-ce que ça change concrètement pour nous, habitants ? Est-ce qu'on va voir des choses différentes dans nos rues et nos espaces publics ?

Sophie, Goupillières

La question est juste, Sophie — un label ne vaut que par ce qu'il produit

sur le terrain. Et c'est précisément pour ça que le label Territoire Engagé pour la Nature nous intéresse : ce n'est pas un trophée à mettre dans un tiroir, c'est une méthode de travail.

Concrètement, en 2026, vous allez voir des choses bouger. Les communes vont renforcer leurs pratiques de tonte — moins de surfaces tondues ras partout, plus de zones laissées en herbe libre pour les pollinisateurs. Des plantations vont être lancées, et les fossés gérés différemment pour préserver les continuités écologiques. Nous lançons aussi un inventaire complet de la biodiversité sur notre territoire — parce qu'on ne peut protéger que ce qu'on connaît.

Et puis il y a l'Austreberthe : 9 km de rivière classée première catégorie piscicole, qui traverse notre territoire et qui mérite qu'on travaille sérieusement à sa restauration pour les espèces migratrices. Ce n'est pas anodin. La nature est partout chez nous — notre rôle, c'est de lui redonner sa place.

1 CHIFFRE, 1 EXPLICATION

175 km de tuyaux sous vos pieds

Un réseau invisible, un service essentiel

Sous les routes, les jardins et les trottoirs de Caux-Austreberthe, un réseau souterrain travaille en silence, 24h/24 et 7j/7 : 175 kilomètres de canalisations assurent la collecte et l'acheminement des eaux usées de l'assainissement collectif. C'est la distance entre Barentin et Paris... sous vos pieds !

À quoi ça sert concrètement ?

Chaque fois que vous utilisez vos sanitaires, votre cuisine, ces eaux usées empruntent ce réseau pour rejoindre la station d'épuration, avant d'être traitées et restituées proprement à la nature.

Un patrimoine à entretenir

Canalisations, regards, postes de refoulement... l'entretien de ce réseau est une priorité du budget Assainissement. Un réseau bien entretenu, c'est moins de fuites, moins de pollution et une facture maîtrisée pour les habitants.

MODIFICATION DES TOURNÉES DE COLLECTE DES DÉCHETS



À PARTIR DU 1^{ER} JUIN 2026



Les nouveaux calendriers de collectes seront disponibles à partir du 11 mai :



Sur le site internet caux-austreberthe.fr



Dans toutes les mairies du territoire



À l'accueil de Caux-Austreberthe et de la Maison France Services



! Les communes de Bouville, Blacqueville et Villers-Écalles ne sont pas concernées par ce changement

La valeur n'attend pas...

Retour sur la finale de la 1ère édition d'Etudi'Entrepreneur



« Et si on nous avait donné la méthode pour créer notre entreprise pendant nos études ? »

C'est sur cette conversation avec Pascal DEREN, dirigeant de DEREN, qu'est né ce programme de Caux-Austreberthe : une passerelle entre

étudiant et entrepreneur pour leur donner un choix de +, celui d'être leur propre patron.

Avec les étudiants du BTS Gestion PME du lycée Thomas Corneille et l'Agence Régionale de l'Orientat

En six mois, lors de séances de travail collectives, les cinq entreprises, imaginées par les 15 étudiants prennent forme.

- ♦ **Le refuge étoilé** de Jeanne, Iyanu et Arthur, pension de luxe pour animaux de compagnie,
- ♦ **Somnitec**, le matelas connecté de Shayma, Idaline, Kahina et Nassim
- ♦ **Chauff'Tec**, la chasuble de sport chauffante de Bastien, Ilann et Clara
- ♦ **Harmony's Fit**, le dressing connecté de Nathan, Noan et Raphaël
- ♦ Et **Evenementia**, l'agence événementiel d'Alexandra, Chloé et Mathilde

Projets fictifs mais mise en situation réelle sur chaque étape de la création d'une entreprise : idéation, étude de marché, stratégie commerciale et financement.

Y compris quand il faut vendre son projet, lors de la finale, face à un jury composé d'experts de l'entreprise, comme le Crédit Agricole, la Chambre de Métiers et Initiative Rouen.



Le vote du public et du jury a fini par établir le classement avant la remise des prix proposés par Caux-Austreberthe et DEREN :

- 🏆 **ChauffTech** 1 500 €
- 🏆 **Harmony's Fit** 1 000 €
- 🏆 **Somnitec** 500 €

Un vrai succès pour ce programme qui entre dans la dynamique portée par Caux-Austreberthe, qui accompagne au quotidien les porteurs de projets à travers son dispositif « Parcours Créateur Créatrice ».

Envie de participer à la prochaine édition ?

Contactez Cyril Lecerf, Responsable Développement Economique et Attractivité du Territoire
c.lecerf@cc-caux-austreberthe.fr
06 07 59 04 14



➡ Plus d'infos ici

Portrait

Le beau rebond de David Tlustek



Le technico-commercial, après 20 ans dans la formation informatique, David en a fait le tour.

En 2023 il décide de s'appuyer sur sa passion pour le ping pong pour créer sa salle : « Ping Padel », à Barentin. S'il sent bien monter la vague du padel qui déferle déjà sur l'Espagne, il ne sait pas encore qu'il va la surfer avec PadelShot.

En effet, l'enseigne qui compte à ce jour 14 salles en France a déjà validé le potentiel de notre territoire. Son analyse recoupe celle de la Communauté de communes et ses actions pour enrichir l'offre de la zone commerciale en amenant de nouvelles activités de loisir, de sport et de convivialité. David le sait, face à une enseigne nationale, il ne pourra pas lutter. Il faut plier. Ping Padel restera un projet : « Au départ, j'ai vécu ça comme une

catastrophe, et en réalité, c'est cette expérience qui m'a permis de rebondir ».

Mai 2025, il prend donc les commandes de PadelShot à Barentin : dix terrains doubles, un simple, 3 tables de ping-pong, un Bar Restaurant et une salle de séminaire. « Avec PingPadel j'aurai été propriétaire d'une petite voiture. Là, je conduis une belle voiture, qui ne m'appartient pas mais qui file vers de beaux projets ».

C'est le début d'une série de défis pour lui : management, commercial, événementiel et communication, logiciels internes. Merci la formation ! Et ça marche. Le club connaît un vrai succès. On vient de loin pour s'entraîner ou juste pour passer de bons moments dans cette communauté de joueurs. C'est l'avantage du padel. Dès le début on se prend au jeu et jouer en double ajoute de la convivialité.

Les entreprises l'ont bien compris, et on les retrouve en sponsor, invitant leurs clients, ou encore avec leurs collaborateurs en séminaire.

Pour s'ouvrir à tous, le club offre des tarifs accessibles en journée

et des sessions « inclusives » sponsorisées par des entreprises pour que tout le monde puisse faire partie de la fête. Envie de découvrir ? Passez un midi, déjeuner et prendre l'ambiance.

L'étape la + difficile ?

Le jour où j'ai appris l'arrivée de PadelShot

Un conseil à ceux qui veulent créer leur entreprise ?

Il faut être bien entouré

Votre proverbe favori ?

La solution est toujours dans le problème

Votre plat préféré ?

L'escalope de dinde normande, petits pois carottes

Où trouvez-vous cette énergie ?

Dans le sport, quand je trouve le temps !

Le lieu où vous vous ressourcez ?

La Bretagne pour la pêche en mer, mon autre passion

Vous pouvez dîner avec une personne vivante, ou ayant vécu, vous choisissez qui ?

Ma grand-mère que j'aimais beaucoup

Un livre à nous conseiller ?

Le vieil homme et la mer d'Hemingway



➡ Pour en voir plus !



MOCA. vélo



MOCA.
MOBILITÉS
Caux-Austreberthe

un service de location de vélo pour une mobilité agile !

Ce mode de déplacement doux et actif est une alternative à la voiture dans vos déplacements du quotidien : pour aller au travail, porter les enfants à l'école ou encore pour se balader. Écologique et économique, il convient à toutes les situations.



Tous les vélos sont à assistance électrique, pour plus de confort et une plus grande facilité

d'usage sur les côtes qui bordent notre vallée. l'assistance électrique fonctionne jusqu'à 25 km/h. Les vélos et accessoires sont 100% reconditionnés.

Les types de vélo

Ces vélos à assistance électrique ne sont pas genrés et sont adaptés à tous les niveaux de pratique du vélo.

Vélo taille M

pour les personnes de plus de 1m75



Vélo taille S

Pour qui ?

MOCA. vélo

est ouvert à toute personne de plus de 14 ans, résidant ou travaillant sur le territoire de la Communauté de communes Caux-Austreberthe.

Plusieurs périodes de location sont possibles, renouvelable, pour une durée maximum de 18 mois.

Vélo à assistance électrique :

1 mois, 3 mois, 6 mois, 12 mois

Vélo longtail :

1 mois, 3 mois, 6 mois

Vélo longtail

pour transporter jusqu'à deux enfants à l'arrière, avec assistance électrique



Les tarifs de location (prix par mois)

Toute période commencée est due dans son intégralité. Toute période payée ne pourra être remboursée, sauf cas de force majeure (cf. règlement général de location)

	1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
Vélo	40 €	40 €	35 €	30 €
Longtail	50 €	50 €	45 €	-

Dépôt de garantie

Vélo	700 €
Longtail	1500 €

Le dépôt de garantie n'est pas encaissé, sauf en cas de perte, vol, non restitution ou dégradation du vélo qui le rendrait inutilisable.

Le saviez-vous

Dans le cadre de vos déplacements domicile-travail, votre abonnement est remboursable par votre employeur à hauteur de 50% dans le secteur privé et 75% dans le secteur public.

Comment louer mon MOCA. vélo

Je réserve en ligne sur mocavelo.caux-austreberthe.fr

Je me renseigne par téléphone au 02 49 62 31 78

Un état des lieux est établi à la signature du contrat et au terme de la location. Le nombre de vélos étant limités, vous êtes susceptibles d'être inscrits sur liste d'attente avant votre attribution.

Où dois-je récupérer et rendre mon vélo ?

Rendez-vous à la Communauté de communes Caux-Austreberthe située 103 Allées Vergers à Barentin.

Quels documents sont à fournir ?

- › Pièce d'identité
- › Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- › RIB (Relevé d'Identité Bancaire)
- › Attestation employeur dans le cas des personnes travaillant sur le territoire

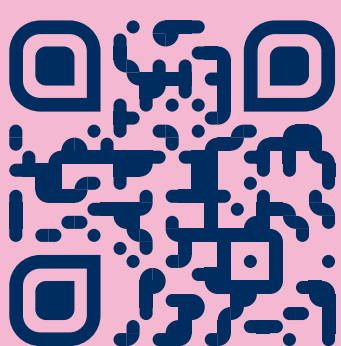
Entretien & accessoires

La maintenance de votre vélo est incluse et obligatoire tous les 6 mois.

Les accessoires inclus :

- › Sacoche
- › Panier
- › Harnais de visibilité
- › Rétroviseur
- › Bombe anti-crevaisson

Pour en savoir plus !



Les bénéfices du vélo



Bon pour la santé

Le vélo améliore le cardio, renforce les muscles et réduit le stress, même avec des trajets courts. Une activité modérée de 30 minutes régulière est aussi bénéfique, voire plus qu'une activité longue.



Économique au quotidien

Pas de carburant, peu d'entretien, pas (ou peu) de frais de stationnement : le vélo fait vraiment baisser le budget déplacements.



Rapide en ville

Sur des trajets de proximité, le vélo est aussi rapide qu'une voiture en milieu urbain et encore plus efficace en porte à porte.



Écologique

Zéro émission directe de CO2, moins de bruits et moins de pollution de l'air.



Pratique et flexible

Pas d'embouteillages, stationnement facile, horaires libres : on part quand on veut.

Rouler à vélo rend plus heureux

Le fait d'utiliser un mode de déplacement actif pour ses trajets quotidiens, loisirs, son travail... favorise le bien-être.

MOCA. Conseils

Rouler en sécurité

- › **Le casque est obligatoire** pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient passagers ou conducteurs. Pour les adultes, il est fortement conseillé.
- › **Rendez-vous visible** : éclairage, gilet ou accessoires réfléchissants.
- › **Respectez le code de la route** et utilisez les voies cyclables lorsque c'est possible.

Protéger son vélo

- › **Attachez toujours votre vélo**, avec l'antivol fourni, même pour un arrêt court.
- › **Fixez le cadre** à un point fixe (arceau, mobilier urbain, ...).
- › **Retirez les accessoires amovibles** si vous stationnez longtemps.

Plus de renseignements :
mocavelo@fleeta.fr

-6- Services rendus



À la suite des élections municipales, les 9 communes de Caux-Austreberthe ont désigné leurs représentants au sein du conseil communautaire.

Une nouvelle équipe à votre service

Élu au lendemain des scrutins municipaux, le conseil communautaire est l'instance qui définit les grandes orientations de la Communauté de communes : développement économique, mobilités, eau, déchets,

équipements sportifs et culturels, transition écologique... autant de sujets qui touchent directement votre quotidien.

Au total, 41 conseillers communautaires siègent, répartis entre les 9 communes selon leur population : 19 pour Barentin, 10 pour Pavilly, 3 pour Villers-Écalles, 2 pour Limésy, Bouville et Émanville, et 1 pour Blacqueville, Sainte-Austreberthe et Goupillières. Lors de sa première séance, le conseil a réélu Christophe Bouillon à la présidence, entouré de 11 vice-présidents et vice-présidentes en charge de thématiques précises (finances, jeunesse,

Un nouveau conseil communautaire pour le mandat 2026-2032

cycle de l'eau, culture, sport, transition écologique, égalité femmes-hommes...).

Entrer au conseil communautaire, c'est changer d'échelle. Nous ne remplaçons pas l'action des communes : nous la prolongeons. Notre rôle est de gérer ensemble ce que nous ne pourrions porter seuls. Je tiens à féliciter chaque élue et élu, qu'il s'agisse d'un premier mandat ou d'un engagement renouvelé. Nous avons six années devant nous pour agir avec sérieux, enthousiasme et solidarité. Le succès reposera sur une méthode simple : le dialogue et la proximité. C'est en écoutant les spécificités de chaque commune que nous prendrons les meilleures décisions pour l'intérêt général.



Une feuille de route claire

Le nouveau mandat s'inscrit dans la continuité du projet de territoire adopté en 2020, dont 68 % des 83 actions sont aujourd'hui réalisées ou en cours. Quatre grandes orientations guideront les prochaines années :

- ◆ un territoire de bien-être, accueillant et attractif,
- ◆ un territoire audacieux et entreprenant,
- ◆ un territoire des mobilités agiles,
- ◆ un territoire d'une nouvelle ambition écologique et solidaire.

Une révision de ce projet sera engagée dans les prochains mois, pour intégrer les enjeux qui ont émergé depuis 2020 : transition écologique accélérée, évolution des mobilités, services de proximité, attractivité économique...

Et concrètement, comment ça marche ?

Le conseil communautaire se réunit en moyenne une fois par trimestre, en séance publique. Ses délibérations sont consultables sur le site de la Communauté de communes. Entre deux conseils, le bureau communautaire (Président et vice-président.e.s) prépare les arbitrages, tandis que des commissions thématiques associent largement les élus communaux pour travailler les dossiers en amont.

La communauté de communes en chiffres

- ◆ 9 communes
- ◆ 25 224 habitants
- ◆ 41 conseillers communautaires
- ◆ 11 vice-président.e.s
- ◆ 49 agents au service du territoire

Ce mois de mai, les Bains de l'Austreberthe ne proposent pas seulement de nager. Ils proposent de changer de cap.

L'opération Nutri'Sport, organisée tout au long du mois de mai, combine pour la première fois activités physiques et accompagnement nutritionnel personnalisé. Le principe : un pack complet à tarif accessible, pensé pour celles et ceux qui souhaitent prendre soin d'eux de façon concrète et durable.

Qu'est-ce que ça comprend ?

Côté sport, un mois d'accès illimité aux espaces aquatique et bien-être

des Bains, une séance hebdomadaire d'aquabike en libre accès, et un programme de natation préparé par les éducateurs du complexe.

Côté nutrition, un bilan complet d'une heure à une heure trente avec une diététicienne du Pôle santé de Barentin-Pavilly : analyse corporelle, échanges sur les habitudes alimentaires, recommandations sur mesure. Un suivi se poursuit ensuite via l'application Alivio, avec des

idées recettes adaptées. Le tout pour 69,90 € pour les habitants de Caux-Austreberthe.

Nutri'Sport Bouger, manger mieux... et local !

Un chèque pour passer à la pratique

Parce que des bons conseils, ça se concrétise dans l'assiette, la Communauté de communes va encore plus loin : chaque participant recevra un



chèque cadeau de 40 €, utilisable directement à La ferme Aux rallumeurs d'étoiles, une AMAP bio située à Villers-Écalles.

Une façon de mettre en pratique les recommandations de la diététicienne avec des produits locaux, frais et de saison — et de tisser un lien concret entre sport-santé et agriculture du territoire.

Pour qui ?

L'opération est ouverte à 20 participants. Premiers arrivés, premiers servis ! Nutri'Sport, c'est tout le mois de mai.

Renseignements et inscriptions à l'accueil des Bains de l'Austreberthe.



Nutri'Sport en chiffres

1 mois d'accès illimité aux Bains

1 bilan nutrition personnalisé

40 € offerts chez une AMAP locale

20 places disponibles



Manger local, manger mieux : le territoire passe à l'action

Après trois ans de préparation, la Communauté de communes Caux-Austreberthe entre dans le vif du sujet. Son Plan d'actions 2026-2031 pour l'alimentation est adopté autour de 4 grandes priorités – soutenir une agriculture durable, développer les filières locales, favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous et faire de la restauration collective un levier majeur — et il change de braquet.

C'est quoi, le PAT ?

Le Projet Alimentaire Territorial, c'est une feuille de route concrète pour transformer ce qu'on mange — et d'où ça vient. Moins de produits venus de loin, plus de circuits courts. Des cantines mieux approvisionnées en local. Une alimentation de qualité accessible à tous, y compris aux plus fragiles. Et des

agriculteurs du territoire mieux soutenus.

Ce n'est pas un document de plus dans un tiroir : c'est un plan d'actions qui engage la collectivité, les agriculteurs, les écoles, les associations et les habitants sur six ans.

Des maraîchers pour nos cantines

L'une des mesures phares du plan : étudier la création d'une activité maraîchère dédiée à la restauration collective. L'idée est simple — faire que les légumes servis dans nos cantines poussent ici,

sur notre territoire. Cela crée des débouchés stables pour les agriculteurs locaux, réduit les transports et améliore la qualité dans les assiettes des enfants.

Un chèque alimentaire pour ne laisser personne de côté

Bien manger ne doit pas être un luxe. C'est pourquoi la collectivité prévoit la mise en place d'un chèque alimentaire territorial, destiné aux familles les plus fragiles. Concrètement, il permettra d'accéder à des produits locaux et de qualité à moindre coût — une réponse directe à la précarité alimentaire, qui touche une part réelle de nos habitants.

Cuisiner local, ça s'apprend aussi

Des vidéos pratiques et un livret de recettes valorisant les produits du territoire seront créés. L'objectif : rendre la cuisine locale accessible à tous, sans prise de tête. Ces outils viendront enrichir un programme plus large d'ateliers et d'actions autour de l'alimentation et de la santé.



Les cantines, moteur du changement

Les restaurants scolaires et collectifs ont un rôle clé à jouer. Le plan prévoit un accompagnement renforcé pour atteindre les objectifs de la loi EGAlim — davantage de produits locaux et bio dans les menus —, tout en réduisant le gaspillage alimentaire.

Les grands changements commencent souvent dans l'assiette. Avec ce plan, Caux-Austreberthe se donne les moyens d'agir — concrètement, collectivement, et pour tout le monde.

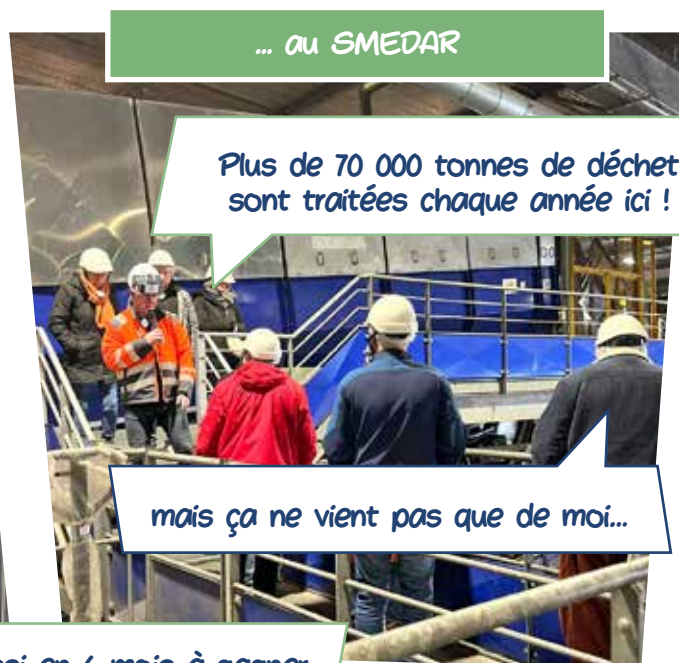


M. William Renault
Vice-Président au Projet Alimentaire Territorial



Pendant ce temps-là... à CAUX- AUSTREBERTHE

Lancement du Défi TOIT



Défi TOIT, c'est 25 familles qui pendant 6 mois,
ont participé à une dizaine d'ateliers, des visites
et des temps d'échange.

Cela a permis aux participants d'adopter 30%
d'écogestes supplémentaires et l'idéation autour
d'une meilleure gestion de l'alimentation, de la
mobilité, de l'énergie, de l'eau et en général de la
consommation.

Le Défi TOIT c'est fini, mais la dynamique
continue et le groupe reste ouvert aux nouveaux
participants, pour les prochains ateliers.